



Cumul emploi et temps global - Cas particulier

Par **Lorezn**, le **28/12/2012** à **14:03**

Bonjour,

je cherche une solution satisfaisante pour pouvoir cumuler deux emplois.

J'ai un premier emploi de 35+2H la semaine qui se termine le vendredi à 16H30.

Je suis aussi passionné de photo, et j'ai été contacté par une boite de nuit pour effectuer les photos de leurs soirées.

J'aimerais savoir si ça pose problème au niveau de la législation, que je fasse 3,5H le Samedi et Dimanche de 0H à 3H30 (ce qui ferait au total 44H hebdo).

J'ai aussi une autre question. Quand j'ai signé mon premier contrat, il était écrit dessus que je certifiais être libre de tout engagement. Est-ce un problème pour le cumul (je n'ai pas trouvé de clause d'exclusivité sur mon contrat).

J'ai vraiment envie de ce deuxième travail, à la fois pour être à l'aise financièrement mais également pour faire de la photo.

Merci à vous

Par **janus2fr**, le **28/12/2012** à **16:08**

Bonjour,

Concernant l'horaire hebdo de 44h, cela ne pose pas de problème, en revanche, vous devez avoir 24 heures consécutives (plus 11 heures) de repos dans la semaine. Vous ne pouvez donc pas travailler en plus le samedi **et** le dimanche si vous travaillez déjà les 5 autres jours.